



# Le TAG

Bulletin trimestriel / Septembre 2022



## Mot de la direction

Bonjour,

Dernièrement, j'ai eu la chance de rencontrer l'équipe de Biolift à nos bureaux de Victoriaville afin de constater tout le travail qu'ils ont effectué au cours des dernières années afin de développer un exosquelette capable de bien soutenir les métiers exigeants, comme celui de « poseur d'acier d'armature ».

Leur mission : Biolift souhaite révolutionner la santé et la sécurité des travailleurs manuels. Comment? En prévenant les blessures et la fatigue dans les industries où le travail physique est important et en utilisant des exosquelettes adaptés aux métiers les plus exigeants.

L'exosquelette, qui a été adapté pour les différents métiers d'ABF, est conçu pour être apprécié par nos travailleurs. C'est pourquoi, depuis le début du développement de ses exosquelettes, Biolift travaille avec des partenaires comme ABF, directement sur le terrain pour créer une solution adaptée aux besoins des travailleurs. C'est ni plus ni moins qu'un outil de support lombaire. À l'aide de ressorts à air comprimé, le système emmagasine l'énergie mécanique du corps humain lorsqu'on fléchit le dos et la redistribue lorsqu'on se relève. En supportant jusqu'à 20kg, l'exosquelette permet au dos de moins forcer afin de prévenir les risques de blessures et la fatigue. Que ce soit pour maintenir une posture ou pour soulever des charges, l'exosquelette permet de travailler plus confortablement et sécuritairement.

Nous avons fait déjà plusieurs essais sur des chantiers et les commentaires des travailleurs sont positifs. Nous ne disons pas que c'est parfait à 100% encore, et nous continuerons à améliorer notre exosquelette avec les gens de Biolift, mais nous croyons vraiment que c'est un grand pas vers le futur pour tous les travailleurs de l'acier. Donc, si on passe sur un de vos chantiers dans les prochaines semaines, essayez-le et donnez-nous vos commentaires.

François Vallières,  
Vice-président exécutif

## Congés à venir

**Lundi le 10 octobre 2022:**  
Action de Grâce

**Vendredi  
le 11 novembre 2022:**  
Jour du Souvenir



## Dans ce numéro:

- P. 2—Les nouveaux projets
- P. 3—Événements ABF
- P. 4—Votre club social
- P. 6—Les mentions spéciales du trimestre
- P. 8—Vos nouvelles financières
- P.10—Santé et sécurité au travail
- P.11—Les nouveaux employés

# Les nouveaux projets



SQI Hôpital Pierre-Le Gardeur,  
Terrebonne, 2 500 TM



Maison des aînés et alternatives,  
Carignan, 575 TM

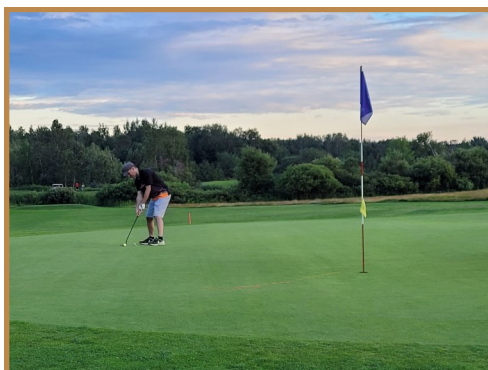
## Et aussi sans oublier...

- ⇒ 4072 Cité Cap-Rouge, Québec, 850 TM
- ⇒ MTQ #2513-22-0203 Rte 136, Montréal, 525 TM
- ⇒ Village Riviera Bâtiment 3 étages, Gatineau, 375 TM
- ⇒ Cité Centrale Phases 5-6, St-Léonard, 350 TM
- ⇒ STM Atelier voie Youville, Montréal, 300 TM
- ⇒ OMHL Accès-Logis, Laval, 500 TM
- ⇒ SQI nouv. école Philippe-Paré, Châteauguay, 400 TM
- ⇒ VM—Station J.R. Marcotte, Montréal, 1 500 TM

# Événements ABF

Jeudi le 14 juillet dernier, s'est tenu l'**Omnium de golf ABF 2022** des employés du bureau de Victoriaville. Malgré la température incertaine, les participants peuvent confirmer que cette fin de journée fût rempli de beaux moments entre collègues.

Félicitations à l'équipe composée de Carole-Anne Bélanger, Denis Mailhot, François Vallières et Julie Deneault qui ont remporté les honneur avec un pointage de **-3!!**



# Votre club social

Le 8 juillet dernier s'est tenu un 5 à 7 organisé par le comité des membres du club social. Cette soirée, tenue à la Microbrasserie l'Hermite de Victoriaville, a permis aux membres d'échanger autour d'une bonne bière!



# Votre club social (suite)

Les membres du club social d'ABF ont aussi eu droit à un souper-croisière à bord du Louis Jolliet, samedi le 27 août dernier. Voici quelques photos souvenirs de cette superbe soirée!



# Les mentions spéciales du trimestre

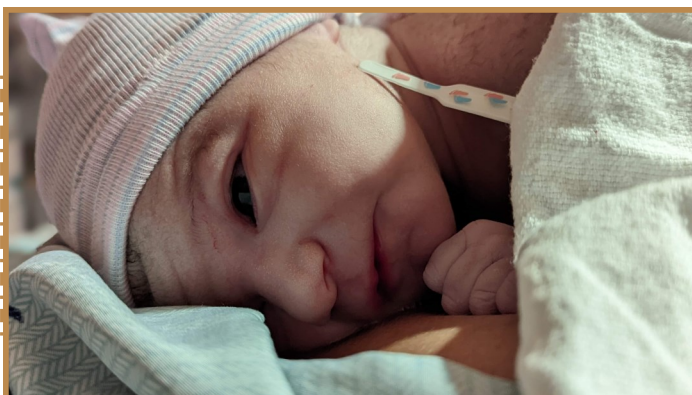


4 de nos légendes ont décidé de relever le défi lancé par la Ville de Victoriaville, soit de parcourir la plus grande distance en transport actif (vélo, marche, course, etc.) lors des allers-retours au travail. Ils ont donc jusqu'au 30 septembre prochain pour cumuler des km.

Félicitations à **Gabriela Tanasa, Jean-Philippe Fafard, Julie Deneault** et **William Pellerin** de participer à ce beau défi!



Félicitations à **Philippe Isidoro** et sa conjointe **Karine Tremblay** pour la naissance de leur petite **Liv!!**



# Les mentions spéciales du trimestre (suite)



On dit que dans la vie il faut voir le positif de chaque situation. Dans notre cas, la pénurie de main-d'œuvre nous a obligés à innover et trouver des solutions pour donner du renfort à nos employés d'usines! On s'est tournés vers le recrutement de la main-d'œuvre étrangère, encore inconnue pour plusieurs dans notre région, venant avec son lot de questionnements, une barrière de langage et une différence de culture.

Nous nous sommes préparés du mieux possible et nous avons accueillis à l'été 2019, 8 guatémaltèques. Une magie, une chimie s'est installée. Une adaptation pour tous, mais dans le plaisir! Ayant aimé la qualité de ces travailleurs, nous avons décidé de poursuivre dans cette lignée puisque le besoin de main-d'œuvre était encore très présent. C'est alors que nous avons accueilli 18 guatémaltèques à l'été 2020 et 40 à l'été 2021.

Nous avons perfectionné nos méthodes, nos intégrations de ceux-ci et nos travailleurs québécois ont été très aidants dans ce processus en accueillant les « Quats » comme de l'aide et maintenant, comme des collègues, des amis, DES LÉGENDES / LEYENDAS à part entière!



L'équipe de production



# Vos nouvelles financières

## Mentir à son assureur n'est jamais une bonne idée

**Omettre de mentionner un problème de santé au moment de souscrire une assurance vie, c'est de la fraude. Et cela peut avoir de grandes conséquences pour soi-même et pour ses proches.**

Il vous est déjà passé par la tête de cacher des choses à votre assureur ? Sachez que cela pourrait se retourner contre vous. Salma, une femme qui a eu recours au service d'un conseiller en sécurité, l'a appris à ses dépens.

En 2017, Salma a fait l'acquisition d'un duplex dans la région de Montréal avec son mari. Elle a contacté Frank, un conseiller en sécurité financière, pour obtenir une assurance vie, comme l'exigeait son prêteur hypothécaire. Une protection temporaire de 450 000 \$ pour une durée de 20 ans était nécessaire.

Dans le rapport remis à l'assureur, Salma avait déclaré n'avoir aucune inquiétude liée à sa santé. Elle prétendait ne pas fumer, n'avoir aucun antécédent familial de cancer et n'avoir soumis aucune autre demande d'assurance ailleurs. Quatre affirmations mensongères, rapidement détectées par l'assureur.

Les conséquences d'un tel geste sont loin d'être anodines. On peut tout simplement perdre sa protection d'assurance au moment où la supercherie est découverte. Et l'omission involontaire d'un élément capital peut s'avérer aussi grave qu'une fausse déclaration, d'où l'importance de répondre aux questions avec sérieux pour ne rien oublier.

Dans son formulaire de souscription, Salma avait signé trois autorisations essentielles, comme c'est l'usage : une permettant à l'assureur d'accéder à son dossier médical complet, une autre pour qu'il puisse consulter son dossier à la SAAQ (pour savoir si elle a des antécédents de conduite dangereuse), puis une dernière pour lui permette de communiquer avec le MIB Group. Cet organisme sans but lucratif, financé par les sociétés d'assurance vie et maladie d'Amérique du Nord, est l'équivalent d'une agence de crédit comme Equifax ou TransUnion, mais pour le secteur de l'assu-

rance. En consultant la base de données du MIB, l'assureur voit les informations fournies par un client à différents assureurs, et peut ainsi détecter les omissions et les tentatives de fraude. Il y verse aussi les informations récoltées auprès du client, au bénéfice des autres membres du MIB.

Dans le dossier médical de Salma, l'assureur a pu voir que cette dernière avait consulté deux fois son médecin pour la présence de sang dans son urine ; elle avait également mentionné que sa mère et sa tante étaient toutes deux décédées avant 60 ans d'un cancer des ovaires. Auprès du MIB, il a constaté qu'une demande d'assurance à son nom avait été acceptée en 2016, mais que Salma l'avait refusée, car elle comportait une prime supplémentaire de 300 %, en raison du risque évalué par l'assureur.

### Les contrecoups des mensonges et des oublis

Informé par l'assureur que Salma avait menti, Frank a tout simplement abandonné le dossier, pour éviter que sa responsabilité professionnelle ne soit engagée. Il ne sait donc pas si elle a pu obtenir la protection recherchée auprès d'une autre compagnie. Il l'a bien avertie que le MIB conserverait pendant sept ans les détails de cette tentative de fraude. Car c'en était bel et bien une... Chaque nouvelle demande de protection d'assurance lui sera probablement refusée, ou sera acceptée avec des exclusions et des primes supplémentaires. Et cela s'appliquera à tous les types d'assurances de personnes qu'elle pourrait demander : vie, maladies graves et invalidité.

Peut-être Salma a-t-elle pu souscrire l'assurance proposée par sa banque... Certaines institutions ne procèdent à une enquête approfondie qu'au moment d'une réclamation. Mais les primes sont en général de deux à trois fois plus onéreuses. Et il faut quand même dire toute la vérité dans le formulaire court qui nous est soumis ! Salma, qui avait menti sur son état de santé en pensant pouvoir économiser, n'a donc pas été très avancée.

(suite page suivante)



# Vos nouvelles financières (suite)

## Mentir à son assureur n'est jamais une bonne idée (suite)

Certaines compagnies d'assurances vont très loin dans leurs recherches ; elles « googlent » le nom des futurs clients et scrutent leurs réseaux sociaux. Elles cherchent des détails sur certaines de leurs activités qui peuvent avoir des répercussions sur leur santé, comme la consommation de drogue, la plongée sous-marine, le saut à l'élastique et autres sports extrêmes ou acrobatiques. Elles tiennent même compte des voyages dans des pays exotiques où l'on risque de contracter des maladies telles que la malaria, par exemple.

Alors, si vous racontez à votre assureur que vous menez une petite vie tranquille, mais que votre compte Instagram est rempli de prouesses périlleuses, c'est possible qu'il refuse votre demande de souscription.

Comme n'importe quel contrat légal, un contrat d'assurance est régi par le Code civil du Québec. Et il vient avec des obligations : l'assuré est tenu de déclarer toutes les circonstances connues qui peuvent avoir une incidence sur l'évaluation des risques et, par conséquent, sur la tarification. On prend donc soin de tenir à jour un carnet de ses consultations médicales, des tests passés et de leurs résultats, ainsi qu'une liste complète des médicaments et des produits naturels consommés. On peut aussi demander au MIB une copie de son dossier, si on a oublié ce qu'on a déclaré par le passé.

Cacher des informations à l'assureur peut avoir des conséquences très sérieuses, même une fois qu'il a accepté de nous couvrir. En général, on souscrit une police d'assurance invalidité, maladies graves ou vie pour protéger ses revenus et sa famille. Si la compagnie d'assurances ne découvre la supercherie qu'au moment d'une réclamation — quand l'assuré tombe malade (assurance invalidité ou maladies graves) ou décède (assurance vie) —, elle peut purement et simplement annuler le contrat. Elle ne remet alors que la somme des

primes perçues au souscripteur ou à ses bénéficiaires. Pas exactement le scénario souhaité lorsqu'on se dote d'une telle protection... Mieux vaut dire la vérité, toute la vérité. La prime coûtera plus cher, mais au moins, on sera assuré. ♦♦♦♦♦

(Source: l'Actualité, juillet 2022)



# Santé et sécurité au travail

## **Même au bureau, la vigilance n'est jamais de trop!**

La sécurité dans les espaces de bureaux est parfois le parent pauvre d'un programme global de santé-sécurité au travail. Les dangers y sont, en règle générale, moins grands, moins apparents. Néanmoins, on ne compte plus les accidents survenus dans les bureaux. Souvent, c'est justement le fait qu'on a cru qu'il s'agissait d'un milieu parfaitement sécuritaire qui a entraîné une réduction du niveau de vigilance, lequel s'est traduit, au mieux, par un « passé proche », au pire, par un accident grave.

### **Plus dangereux qu'il n'y paraît**

En usine, les risques apparaissent clairement: un chariot élévateur qui roule vers nous, un pont roulant qui passe au-dessus de votre tête, un convoyeur en mouvement, tout cela incite à la prudence. Par contre, dans un bureau, qui se méfie d'un classeur, d'une table ou d'une imprimante?

Pourtant, quand on y pense... Un classeur dont les tiroirs s'ouvrent inopinément, un empilement de lourds cartables qui risque de s'effondrer, une photocopieuse bruyante qui déconcentre tout l'entourage ou encore une tranche à papier qu'on laisse en position ouverte, tout cela présente des risques considérables.

Sans oublier les risques moins évidents, mais aussi importants à moyen et long terme, comme ceux liés à la qualité de l'air dans les bureaux, à un éclairage inadéquat, un poste de travail mal ajusté, un environnement trop tapageur, etc. Donc, il faut agir!

### **Inspecter, identifier, contrôler**

Première étape, une inspection approfondit des lieux, avec les spécialistes en santé-sécurité de votre organisation, ou en faisant appel aux ressources disponibles à l'externe. On doit rechercher les sources de risques avec lesquelles il est possible d'être en contact (par exemple, si on trouve des outils coupants, on évalue quelles sont les possibilités que le personnel ait accès à ces outils).

Une fois les dangers et risques bien identifiés, on fait le tri et on passe à l'étape des mesures de contrôle. Peut-on éliminer complètement la source de danger? Sinon, y a-t-il une solution moins dangereuse? Est-il possible d'isoler la source de danger pour y limiter l'accès? Peut-on mettre en place une protection dite « mécanique » (un garde, un interrupteur, etc.)? Enfin, est-ce qu'une mesure administrative est envisageable (comme un accès limité à seulement quelques employés spécialement formés)?

### **Conclusion**

Les risques pour la sécurité au bureau sont souvent moins évidents que ceux qu'on constate dans un milieu de travail comme une usine. Ils demandent d'autant plus de vigilance ainsi que de la rigueur dans les activités qui permettent de les identifier et les contrôler.

**Questions? Contactez votre équipe SST!**

# Les nouveaux employés

Nom	Département
Christopher Laliberté	Usines
Diego Diaz	Chantiers
Félix Lachance	Chantiers
Gabriel Lavoie	Livraison
Jason Lachance	Chantiers
Jean-Claude Gauthier	Usines
Jordan Fluke	Chantiers
Mathieu Légaré	Chantiers
Mathieu St-Denis	Chantiers
Ryan Wettlaufer	Chantiers
Timothé Desmarais	Usines
Willington Valancia	Usines

**Bienvenue à tous les nouveaux employés  
dans la grande famille d'ABF! 😊**

**Me contacter!**

Contactez-moi pour obtenir ou soumettre des  
informations supplémentaires:

**Mélanie Boucher**

(819) 758-7501 Poste 248

[mboucher@abf-inc.com](mailto:mboucher@abf-inc.com)